



*Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine (UA).*

*36ème session du conseil des droits de l'Homme*

## **Point. 6: EPU: Maroc**

21 septembre 2017

*Intervenant: Maxime Opsvik Ferreira*

Monsieur le Président,

La RADDHO souhaite la bienvenue à la délégation Marocaine au 3ème cycle de l'EPU, et elle salue les efforts consentis par le pays à travers plusieurs réformes dans le domaine des droits de l'Homme, depuis son second examen en 2012.

La RADDHO se réjouit également du retour du Maroc au sein de l'Union Africaine.

La RADDHO apprécie l'inclusion de la société civil au processus de l'EPU et elle note avec satisfaction les réformes législatives en cours et l'adoption d'une politique globale relative au droits de l'Homme, cela en vue d'un plan stratégique participatif et d'action national pour la démocratie. La RADDHO félicite le Maroc pour sa contribution au renforcement de la coopération sud-sud ainsi que dans la formation des Imams de plusieurs pays pour un Islam tolérant.

Par ailleurs, la régularisation du statut de 23 000 migrants en 2014 ainsi que l'adoption en 2016 d'une loi pour la lutte contre la traite d'êtres humains, sont des signes positifs.

Cependant, malgré l'adoption d'un nouveau code de la presse en 2016 la RADDHO a constaté avec préoccupation que certaines dispositions du code peuvent être utilisés pour emprisonner les journalistes et restreindre la liberté d'expression. De même, la modification de l'article 475 du code pénal doit se traduire de façon concrète à travers un programme soutenu pour l'élimination systématique de la violence faite aux femmes dans la société marocaine, et de faire en sorte que les réformes en cours en matière de consolidation de la démocratie puissent profiter à l'ensemble des citoyens marocains.

Concernant la question des migrants subsahariens, la RADDHO invite le Maroc à accentuer ses efforts pour mieux garantir la sécurité et le bien être des migrants qui sont souvent sujet à des violences dû à des sentiments xénophobes prédominants dans la société.

La RADDHO exhorte le Maroc à prendre des mesures efficaces pour s'assurer que les agents de forces de l'ordre accusés de mauvais traitements soient poursuivis.

En conclusion, la RADDHO encourage le Maroc à mieux consolider ses acquis démocratiques pour garantir et assurer le droit à la liberté d'expression et à la manifestation pacifique et l'invite également d'organiser un dialogue national pour mieux adresser les recommandations qui n'ont pas été acceptées.

Merci pour votre attention.